



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU COLLÈGE DE ZONE DE WALLONIE PICARDE
DU 16 OCTOBRE 2017 À L'HÔTEL DE VILLE DE TOURNAI

27 NOVEMBRE

Point 1. Compte-rendu de la dernière séance.

A l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver le compte-rendu de la séance du 16 octobre 2017.

Point 2. Désignation de Baudouin Vervaeke en qualité de Commandant de la Zone Hainaut Centre.

A l'unanimité, le Collège de Zone prend acte de la mobilité d'office à titre définitif de Monsieur Baudouin Vervaeke vers la Zone Hainaut Centre, conformément au § 2 de l'article 7 de l'arrêté royal du 26 mars 2014 fixant le profil de fonction du commandant d'une zone de secours et les modalités de sa sélection et de son évaluation.

Point 3. Reporting budgétaire.

A l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver le reporting budgétaire présenté en séance.

Point 4. Information relative à l'acquisition d'un terrain à Rebaix dans le cadre de la construction des nouvelles casernes.

Le Collège prend connaissance de l'avancement du dossier.

Point 5. Profil d'investisseur dans le cadre de la directive européenne MIFID.

A l'unanimité, le Collège de Zone décide de marquer son accord sur la catégorisation et sur le profil d'investisseur établi par Belfius Banque, et de confirmer la représentation valable par Monsieur Florent Botte, Comptable Spécial de la Zone de Secours de Wallonie picarde, dans le cadre du questionnaire MIFID.

Point 6. Marché de financement des investissements.

A l'unanimité, le Collège de Zone décide d'arrêter le règlement de consultation relatif au projet de marché de services financiers pour les investissements 2017 de la zone de secours et de déterminer les firmes à consulter.

Point 7. Réalisation d'un audit TVA de la Zone de Secours de Wallonie Picarde – Attribution du marché.

A l'unanimité, le Collège de Zone décide d'attribuer le marché pour la réalisation d'un audit TVA de la Zone de Secours de Wallonie Picarde.

Point 8. Festivités de Sainte-Barbe.

A l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la proposition et d'accorder pour l'exercice 2017 et les exercices suivants, dans la limite des crédits budgétaires disponibles, des subsides aux Amicales qui ont informé et invité l'autorité zonale des activités de la partie protocolaire et officielle des Sainte-Barbe.

A l'unanimité, le Collège de Zone marque son accord de principe sur la proposition de mise en place d'une décoration zonale qui mettrait le personnel à l'honneur selon des conditions similaires à celles qui étaient prévues avant le passage en zone dans les règlements communaux..

Point 9. Ratification des bons de commandes.

A l'unanimité, le Collège de Zone décide de ratifier les bons de commande.

Point 10. Paiement des factures.

A l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver le paiement des factures.

Point 11. Acquisition de matériel pour les ambulances – Attribution du marché.

A l'unanimité, le Collège de Zone décide d'attribuer les différents lots de ce marché.

Point 12. Acquisition de matériel pour la mise aux normes du garage du poste de Tournai – Prise d'acte de l'attribution du marché.

A l'unanimité, le Collège de Zone décide de prendre acte de l'attribution du marché « Acquisition de matériel pour la mise aux normes du garage du poste de Tournai ».

Point 13. Départ autopompe en cas d'intervention incendie – procédure d'intervention adaptée.

A l'unanimité, le Collège de Zone décide d'autoriser, sur base d'une procédure d'intervention adaptée, le départ d'une autopompe sans sous-officier avec un effectif minimum de 4 sapeurs-pompier.

Points 14 à 22. Prise en compte de l'ancienneté du secteur privé de membres du personnel.

A l'unanimité, le Collège de Zone décide de prendre en compte l'ancienneté de membres du personnel, considérant que leur expérience professionnelle antérieure constitue un avantage manifeste en termes de compétences pour exercer leurs fonctions.

Points 23 à 24. Prise en compte de l'ancienneté du secteur privé de membres du personnel.

A l'unanimité, le Collège de Zone décide de refuser la reprise de l'ancienneté de membres du personnel, considérant que leur expérience professionnelle antérieure ne constitue pas un avantage manifeste en termes de compétences pour exercer leurs fonctions.

Point 25. Changement de statut pécuniaire de membres du personnel opérationnel.

A l'unanimité, le Collège de Zone décide de prendre acte des demandes de passage au statut pécuniaire zonal de membres du personnel opérationnel.

Point 26. Régularisation des allocations de diplôme de deux membres du personnel opérationnel.

A l'unanimité, le Collège de Zone décide de procéder à la régularisation du paiement des allocations de diplôme de membres du personnel opérationnel.

Point 27. Lancement d'une procédure de promotion de 3 membres du personnel opérationnel volontaire au grade de lieutenant.

A l'unanimité, le Collège de Zone décide de déclarer la vacance de trois postes de lieutenant volontaire et de lancer la procédure de promotion au grade de lieutenant.

Point 28. Fin de stage et nomination à titre effectif d'un membre du personnel volontaire.

A l'unanimité, le Collège de Zone décide de nommer à titre effectif un membre du personnel volontaire.

Point 29. Prolongation de stage d'un membre du personnel volontaire.

A l'unanimité, le Collège de Zone décide de prolonger le stage de recrutement de sapeur-pompier volontaire d'un membre du personnel volontaire d'une durée de six mois.

Point 30. Démissions de membres du personnel opérationnel.

A l'unanimité, le Collège de Zone décide d'acter les démissions volontaires pour raisons médicales ou personnelles de 4 membres du personnel volontaire ainsi que la démission d'office en raison d'absence de longue durée d'un membre du personnel volontaire.

Point 31. Demandes de congé préalable à la pension.

Suite à la réunion de la commission de fin de carrière qui a conclu qu'il est impossible de proposer des fonctions allégées, adaptées aux membres du personnel qui avaient introduit une demande dans le cadre du régime de fin de carrière, à l'unanimité, le Collège de Zone décide d'accorder un congé préalable à la pension à 4 membres du personnel opérationnel professionnel.

Point 32. Adaptation de l'horaire de travail d'un membre du personnel opérationnel professionnel.

A l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver l'adaptation de l'horaire du membre du personnel opérationnel professionnel.

Point 33. Gestion des clés dans les postes de secours.

A l'unanimité, le Collège de Zone décide de mettre fin à la pratique de maintien des clés et pass d'entreprises ou de sites à risques au sein des postes de la Zone de Secours

Point 34. Marché public pour la réception des certificats médicaux et contrôles médicaux - attribution.

A l'unanimité, le Collège de Zone décide d'attribuer le marché pour la gestion des certificats médicaux et des contrôles médicaux.

Point 35. Suite du rapport d'information envoyé à un membre du personnel.

Le Collège de Zone prend acte des suites données au dossier.

Point 36. Don d'un véhicule.

A l'unanimité, le Collège de Zone approuve le don d'un camion déclassé à une ASBL.

Point 37. Prochaine séance du Conseil de Zone et du Collège de Zone.

Le Collège de Zone fixe la prochaine séance du Collège de Zone au 18 décembre 2017 à 7h30 et la prochaine séance du Conseil de Zone au 18 décembre 2017 à 8h.

Par le Collège de Zone,



La Secrétaire
Céline VANDENBULCKE



Le Commandant
Olivier LOWAGIE



Le Président
Paul-Olivier DELANNOIS

